



Cellule de Lutte contre la Malnutrition

PNBSF : ATELIER DE PARTAGE ET DE PLANIFICATION STRATEGIQUE

Le projet de Nutrition ciblée sur l'Enfant et Transferts Sociaux



4 MARS 2013



Cellule de Lutte contre la Malnutrition

PLAN

- I. CASH : Quoi ?**
- II. CASH : Pourquoi ?**
- III. CASH : Combien ?**
- IV. CASH : Avec Qui ?**
- V. CASH : Pour Qui ?**
- VI. LE CIRCUIT DE PAIEMENT**
- VII. DEROULEMENT DU PROCESSUS**
- VIII. LA STRATEGIE DE COMMUNICATION**
- IX. SUIVI EVALUATION DU PROCESSUS**
- X. RESULTATS OBTENUS**
- XI. LES LECONS APPRISES**

4 MARS 2013



Cellule de Lutte contre la Malnutrition

CASH TRANSFERT, Quoi ?

Les transferts monétaires : allocations financières destinées aux mères/gardiennes d'enfants vivant dans des ménages en **situation de vulnérabilité**.



Le projet NETS consiste à fournir une allocation financière aux mères d'enfant 0-5ans en situation de vulnérabilité

4 MARS 2013



Cellule de Lutte contre la Malnutrition

CASH TRANSFERT, Pourquoi ?

OBJECTIFS DU CASH

- ❖ Contribuer au développement d'expériences nationales en matière de cash transfert
- ❖ Augmentation de la consommation du ménage (alimentation de l'enfant améliorée)
- ❖ Meilleur accès aux services sociaux de base (nutrition, santé, école...)
(Renforcement du capital humain)



Atténuer les impacts négatifs des chocs sur l'état nutritionnel des enfants



4 MARS 2013



Centre de Lutte contre la Malnutrition

CASH TRANSFERT : Avec Qui ?

Niveau	Structures	Acteurs	Rôles
Collectivités locales	Comité de sélection	Elus, AEC Leaders communautaires Structures administratives déconcentrées	Appuie le ciblage communautaire effectué au niveau village (identification des bénéficiaires) Identifie les critères locaux de pauvreté à utiliser pour le ciblage communautaire Valide les listes et les transmet au Comité de Suivi Fait des propositions pour l'amélioration du processus
Village	Sous comité de sélection villageois	AEC, Elus Structures administratives déconcentrées Leaders communautaires	Identification des bénéficiaires transmission des listes au Comité de Sélection Fait des propositions pour l'amélioration du processus
A tous les niveaux	Équipe de communication	Les acteurs chargés de la communication	Information des leaders d'opinion et des communautés sur le NETS, ses objectifs, ces cibles,, le processus de mise en œuvre, La promotion des comportements clé L'information et l'accompagnement des bénéficiaires pour le retrait des fonds et l'utilisation des allocations aux fins prévues



Centre de Lutte contre la Malnutrition

CASH TRANSFERT : Pour Qui ?

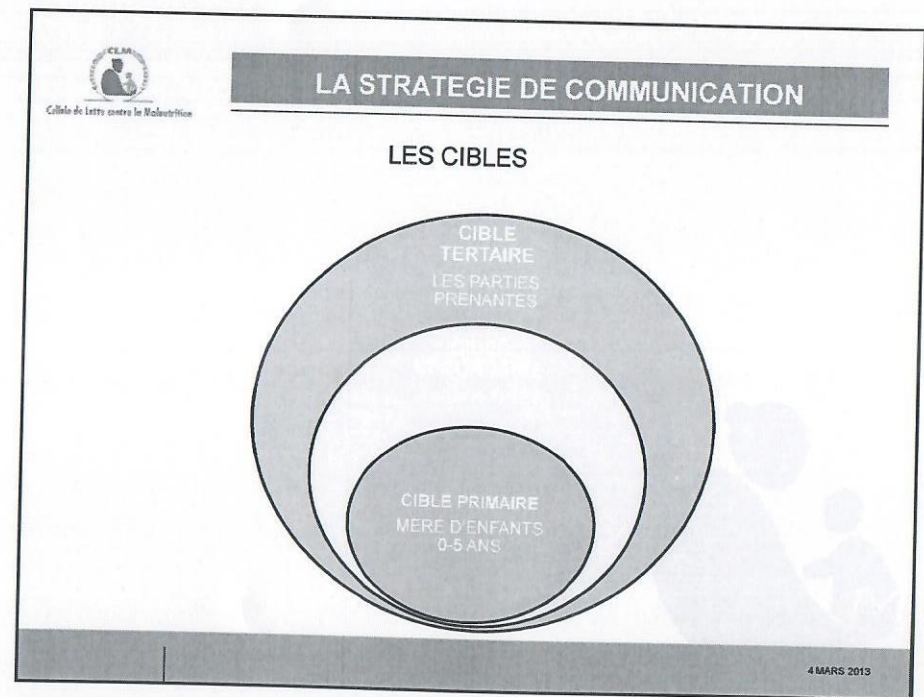
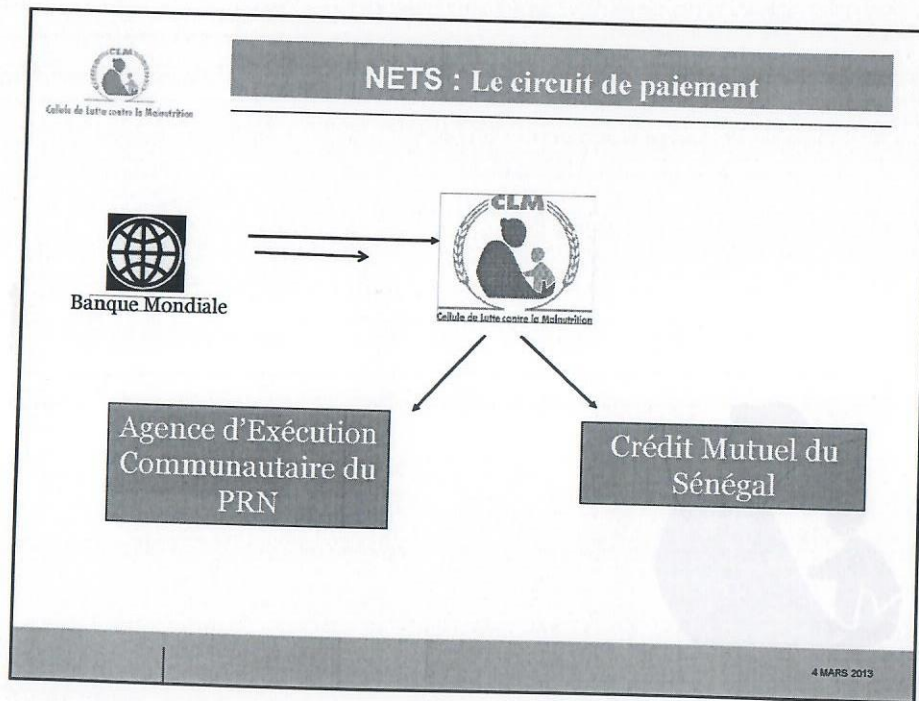
Mères ou gardiennes d'enfants 0-5 ans en situation de vulnérabilité sélectionnées à partir d'un ciblage communautaire

CRITERES DE CIBLAGE COMMUNAUTAIRE

1^{er} critère d'éligibilité : difficulté à assurer au moins un repas quotidien pour le ménage

2ème, 3ème critère : à choisir au niveau local (il doit être synonyme de pauvreté au niveau local, être visible ou facilement mesurable)

4 MARS 2013





Celle de Lettre contre la Malnutrition

DEROULEMENT DU PROCESSUS ?

- ❖ **Elaboration du manuel des processus**
- ❖ **Information des autorités et des différentes parties prenantes**
- ❖ **Mise en place des comités de suivi**
- ❖ **Mise en place des comités de sélection**
- ❖ **Mise en place des comités de sélection**
- ❖ **Ciblage par le sous comité de sélection villageois**
- ❖ **Dépôt des listes auprès des Comités de Sélection**
- ❖ **Vérification de conformité**
- ❖ **Transmission des listes au comité de suivi**
- ❖ **Transmission des listes à la CLM**
- ❖ **Transmission des listes au CMS ou à l'AEC**
- ❖ **Programmation de la remise**
- ❖ **Remise des allocations**
- ❖ **Suivi du processus**
- ❖ **Evaluation après chaque remise**

4 MARS 2013



Celle de Lettre contre la Malnutrition

SUIVI EVALUATION DU PROCESSUS

- ❖ **Processus de ciblage**
- ❖ **Paielement**
- ❖ **Communication**
- ❖ **Efficacité du transfert aux bénéficiaires**
- ❖ **Efficiency dans la mise en œuvre des processus**
- ❖ **Satisfaction des bénéficiaires**
- ❖ **Utilisation des services**
- ❖ **Impact sur les bénéficiaires**
- ❖ **Impact sur la politique de protection sociale**

4 MARS 2013



Cellule de Lutte contre la Malnutrition

RESULTATS OBTENUS

- ❖ + de 54.000 bénéficiaires sur les 50.000 initialement prévues
- ❖ Pourcentage de bénéficiaires sélectionnés ayant reçu les transferts de fonds prévus 98 sur les 80% attendus
- ❖ Pourcentage d'erreurs d'inclusion (bénéficiaires sélectionnés ne remplissant pas les conditions d'éligibilité) : inférieur à 20%
- ❖ Les coûts de gestion inférieur à 20%

4 MARS 2013



Cellule de Lutte contre la Malnutrition

EVALUATIONS PROJET NETS : IMPACT

MENAGE

Effet positif sur le nombre de repas pris par les enfants.

Diminution des stratégies de riposte dans la zone de traitement, ce qui traduit une diminution des difficultés et de la vulnérabilité des ménages de la dite zone

MERES

Influence positive sur la participation des femmes aux séances d'IEC

Effet positif sur la santé génésique des femmes

ENFANTS

Effet positif sur le régime alimentaire et sa diversification.

Effet positif sur la morbidité qui a été réduite.

Effet sur une meilleure prise en charge de la santé de l'enfant (la régularité des vaccinations)

4 MARS 2013

14



Centre National de Lutte contre la Malnutrition

EVALUATIONS PROJET NETS : SATISFACTION DES BENEFICIAIRES

- ❖ la quasi-totalité des bénéficiaires et des non bénéficiaires du cash transfert, ont une « bonne appréciation des différentes prestations » offertes par le projet.
- ❖ la majorité des bénéficiaires (62,7%) se sont déclarées « satisfaites ».
- ❖ 43,1% jugent le montant des allocations « suffisant »
- ❖ Les retraits des allocations auprès des caisses du CMS ont souvent occasionné des déplacements et des coûts de transport et de séjour que les bénéficiaires concernés ont eu à déplorer
- ❖ La première dépense porte sur l'alimentation (99,4%)



Centre National de Lutte contre la Malnutrition

EVALUATIONS PROJET NETS : EFFICACITE ET EFFICIENCE DES PROCESSUS

- ❖ Efficacité du dispositif expérimenté de manière quasi-uniforme dans les zones-cibles,
- ❖ Responsabilisation accrue et apprentissage réel par les structures administratives et locales des interventions de protection sociale
- ❖ Disponibilité d'un outil perfectible de ciblage, de suivi et d'évaluation des actions dirigées vers les groupes vulnérables
- ❖ + de 54.000 bénéficiaires sur les 50.000 initialement prévues
- ❖ Les coûts de gestion inférieur à 15 sur les 20%
- ❖ Délai de mise en œuvre réduit



Centre de Lutte contre la Malnutrition

LES LEÇONS APPRIS

Le mécanisme de ciblage reposant sur la responsabilisation et la participation de la communauté dans la sélection des bénéficiaires : a permis d'atteindre les véritables cibles tout en favorisant une « appropriation communautaire et en évitant les frustrations et stigmatisations

L'adoption de Principes-clés : sécurisation des fonds, ciblage communautaire et rapidité de la réponse nous ont valu la mise en œuvre tout le processus dans les délais impartis, le paiement des allocations aux bénéficiaires sélectionnés

La flexibilité et la capacité de réaction rapide d'où la prise en charge des bénéficiaires des zones enclavées dont le ferlo, le dandémayo, etc : et dépourvues d'infrastructure

Investissement dans la communication à tous les niveaux et durant tout le processus

4 MARS 2013



Centre de Lutte contre la Malnutrition

LES LEÇONS APPRIS

L'implications des différentes parties prenantes (AEC, membres structures de mise en place, autorités administratives, SFD; relais, chefs de village, etc.) à toutes les étapes de la mise en œuvre a facilité leur appropriation du projet NETS

Amélioration des processus : un credo permanent qui a orienté les réflexions de la CLM dans l'adoption et l'ajustement de tous les processus au cours de leur expérimentation

Le dispositif de mise en œuvre du PRN a été d'un apport primordial dans la réalisation du projet NETS de par la réduction de la phase déploiement, des résultats obtenus et des coûts de mise en œuvre

4 MARS 2013



Calde de lutte contre la Malnutrition

MERCI DE VOTRE ATTENTION



4 MARS 2013